

INFOS-OPV

Office de Protection des Végétaux

Bulletin d'information du 1er Trimestre 2016

Mot de bienvenue

Chers lecteurs,

Le Directeur de l'OPV, au nom de tous ses travailleurs, souhaite à vous et à tous vos proches, une bonne et heureuse année 2016.

Ce premier bulletin de l'année 2016 s'articule autour de trois activités majeures :

1. la tenue de la 12ème Session du Conseil d'Administration ;
2. le suivi phytosanitaire ;
3. la tenue d'un atelier régional de perfectionnement.

En résumé, la situation phytosanitaire est restée relativement calme au cours du 1er trimestre 2016 avec quelques infestations localisées de sauteriaux, de chenilles, de coléoptères et autres insectes nuisibles ainsi que d'oiseaux granivores. Ces infestations ont été gérées avec satisfaction sans grande incidence sur la production des cultures maraîchères et fruitières et de décrues.

Bonne lecture

La Rédaction

1. TENUE DE LA 12ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPV

L'Office de Protection des Végétaux a tenu dans sa salle de Conférence la 12ème Session ordinaire de son Conseil d'administration le 15 janvier 2016. Ce Conseil était présidé par Monsieur Siaka FOFANA, conseiller technique, représentant le Ministre du Développement Rural.

Le président de séance, dans son allocution a relevé le rôle déterminant de l'OPV dans la réalisation des objectifs des productions agricoles. Il a aussi fait remarquer que l'OPV, avec son statut d'Etablissement Public à caractère Administratif couvrant l'ensemble du territoire national, ne génère pas encore de ressources propres. Aussi, cette insuffisance de moyens est encore plus accentuée quand la mission classique de l'OPV englobe plusieurs activités dont : la lutte contre les nuisibles ; les maladies des cultures et des denrées stockées, la protection des forêts et des espaces naturels.



Une vue des participants au 12ème CA



Président du CA et DG /OPV12ème Conseil

Le bilan présenté par le Directeur Général de l'OPV fait ressortir la bonne réussite d'une campagne phytosanitaire 2015-2016. La situation phytosanitaire est demeurée relativement calme dans l'ensemble des régions avec des infestations localisées de faible ampleur des nuisibles des cultures. L'application privilégiée des méthodes alternatives de lutte et les interventions chimiques a permis de minimiser les dégâts de ces nuisibles. Les résultats de la surveillance et de la lutte de la campagne 2015-2016 se présentent comme suit:

- superficies prospectées : 42 906 ha sur une prévision de 53647 ha soit 79,97% de réalisation ;



Date de Création : 11 février 2005

Domaine d'activités: Agriculture

Siège Social: Quartier du Fleuve

Square Patrice Lumumba-Bamako

BP: E/281

Tél: + 223 20 22 24 04 / 20 22 80 24

Fax: + 223 20 22 48 12

SOMMAIRE

1

Mot de bienvenue

1. TENUE DE LA 12ÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPV

2

2. SUIVI PHYTOSANITAIRE

- 2.1. Les Criquets arboricoles
- 2.2. Les sauteriaux
- 2.3. Les chenilles
- 2.4. Les coléoptères
- 2.5. Les pucerons
- 2.6. Les mouches blanches

3

- 2.7. Les acariens
 - 2.8. Les mouches des fruits
 - 2.9. Les thrips
 - 2.10. Les termites
 - 2.11. Les oiseaux granivores
 - 2.11. Les oiseaux granivores
 - 2.13. Les nuisibles des denrées stockées
- #### 3. TENUE DE L'ATELIER RÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT EN TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES DE FRUITS

4

4. DIFFUSION DE L'INFORMATION PHYTOSANITAIRE
5. PARTENARIAT
6. PERSPECTIVES
7. PAGE NOIRE

- superficies infestés: 22 524 ha
- superficies traités : 12 307 ha (5 012 ha pour les mouches de fruits), pour une prévision de 22861 ha, soit 53.83% de réalisation.

Les prévisions de prospection et de traitement pour la campagne 2016- 2017 sont respectivement estimées à 61118 ha et 16614 ha pour toutes cultures et tous nuisibles confondus.

Pour mieux informer et sensibiliser les producteurs sur l'évolution des nuisibles et leur gestion, des messages d'avertissements agricoles et des bulletins phytosanitaires, seront élaborés et diffusés à travers les radios de proximité.

Au cours de la nouvelle campagne, l'OPV envisage de former : 175 Brigades Villageoises d'intervention phytosanitaire, 50 agents sur le renforcement des capacités d'intervention de l'encadrement de base en matière de gestion des nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages, 140 agents en protection des végétaux des Directions Régionales de l'Agriculture

Les administrateurs ont formulé des recommandations parmi lesquelles :

- Une estimation plus précise des dégâts causés par les nuisibles en mettant en exergue les superficies et productions perdues
- La poursuite de la collaboration par le développement de synergies avec les structures techniques disposant d'expériences dans le domaine du suivi environnemental,
- la recherche de mesures pour la création d'une Régie Spéciale eu égard au caractère d'urgence des interventions.

2. SUIVI PHYTOSANITAIRE

De janvier à mars 2016, les principaux nuisibles observés sur les cultures ont été :

2.1. Les Criquets arboricoles

Au cours du premier trimestre, il a été signalé un essaim de criquet arboricole, dans la localité d'Aourou (cercle de Kayes). Les résultats de la vérification effectuée par les agents de la Protection des Végétaux sur 45 ha ont montré que l'essaim de passage a causé des dégâts moyens de défoliation sur 8 ha d'épineux (*Acacia et Balanites*).

2.2. Les sauteriaux

Des manifestations de sauteriaux (*Oedaleus senegalensis*, *Diablocatantops axilaris*, *Chrotogonus senegalensis*, *Ornithancistrubida*) ont été observées dans les Régions de Kayes (Nioro du sahel), de Koulikoro (Nara, Kita), de Sikasso (Koutiala), Mopti (Bankas, Douentza, Djenné) et de Gao (Ansongo, Bourem et Gao), sur le maïs, le sorgho, le niébé, la pomme de terre, les cultures maraichères et de jeunes plants de manguiers.

Les dégâts étaient faibles à moyens. La densité des dits insectes variait de 1-3 ind/m². La superficie prospectée a été de 140 ha, avec 50 ha infestés dont 26 ha traités avec 26 litres de Chlorpyrifos 480 CE et de Pyriban 480 EC.

2.3. Les chenilles

Des attaques de chenilles (*Spodoptera spp*, *Helicoverpa armigera* et *Plutella xylostella*) ont été observées dans les Régions

de Kayes (Kayes, Yélimané, Diéma, Nioro), de Koulikoro (Nara, Banamba, Kati, Koulikoro), de Sikasso (Sikasso, Bougouni, Kolondiéba, Yanfolila, Kadiolo et Koutiala), de Ségou (Ségou),

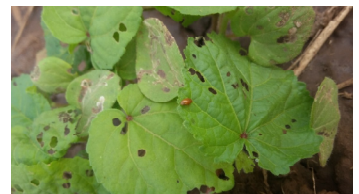


Helicoverpa armigera

de Mopti (Bandiagara, Mopti, Koro), de Tombouctou (Tombouctou, Niafunké) et de Gao (Ansongo, Gao) sur la pomme de terre, la tomate, le melon, l'aubergine, le concombre, la laitue, le piment et le chou. La densité a varié de 1-5 ind/m² avec des défoliations localisées faibles à moyens. Sur les 700 ha prospectés, 343 ha étaient infestés et 272 ha ont été traités avec 266 litres de Chlorpyrifos Ethyl 480 CE, de Pyriban 480 CE, de lambda super 2,5 EC et de Décis 2,5 EC et 60 litres de solution de neem plus l'eau savonneuse.

2.4. Les coléoptères

Des attaques de coléoptères (*Hétéronychus oryzae*, *Nisotra sp*, *Henosepilachna elaterii*, *Cetoinae*) ont été observées dans les Régions de Kayes (Diéma, Kayes, Yélimané), de Koulikoro



Dégâts de coléoptères sur feuilles de gombo

(Koulikoro, Banamba, Kati, Dioïla), de Sikasso (Kadiolo, Bougouni, Koutiala), Mopti (Djenné) de Tombouctou (Tombouctou) sur les cultures maraichères (chou, tomate, aubergine, gombo) et le manguiers avec des défoliations moyennes à faibles par endroits. La densité était de 2 à 5 ind/m². La superficie prospectée a été de 47 ha dont 23 ha infestés et 17 ha traités avec 17 litres de Pyriban 480 EC et de Chlorpyrifos Ethyl 480 CE.

2.5. Les Pucerons

Des colonies de pucerons (*Brevicoryne sp*, *Aphis sp*) ont été constatées sur les cultures maraichères (concombre, tomate, gombo, niébé, concombre, djakhatou, aubergine, pomme de terre) dans les Régions de Kayes (Kayes et Yélimané)



Colonie de pucerons sur feuille

dans les Régions de Kayes (Kayes et Yélimané), de Koulikoro (Nara, Kati, Koulikoro, Dioïla et Banamba), de Sikasso (Sikasso, Kolondiéba, Bougouni, Koutiala), de Ségou (Ségou), de Tombouctou (Diré, Tombouctou) et de Gao (Ansongo). Des dégâts faibles et localisés de jaunissement et de rabougrissement des plants ont été enregistrés sur les cultures. Au total 280 ha ont été prospectés dont 151 ha infestés et 98 ha traités avec 69 litres de Chlorpyrifos Ethyl 480 CE, et de lambda super 2,5 EC et 290 litres de solution de neem plus l'eau savonneuse.

2.6. Les mouches blanches

Des attaques de mouches blanches (*Bemissia tabaci*) ont été observées dans les régions de Koulikoro (Kati, Kangaba) et de

Sikasso (Bougouni) sur la tomate, la pomme de terre et le concombre avec des dégâts faibles à importants. La superficie prospectée a été de 410 ha dont 241 ha infestés et 90 ha traités avec 90 litres de Chlorpyrifos Ethyl 480 CE et de super lambda 2,5 EC.



Les mouches blanches

2.7. Les acariens

Les acariens (*Tetranychus sp*) ont été observés sur l'aubergine et le piment dans les Régions de Kayes (Kayes), de Koulikoro (Kati, Dioila), de Sikasso (Kolondiéba) à des densités faibles localisées et sans dégâts majeurs. Sur les 83 ha prospectés, 35 ha ont été infestés et 28 ha traités avec 28 litres de lamda super 2,5 EC et de Chlorpyrifos Ethyl 480 CE.

2.8. Les mouches des fruits

Des infestations de mouches de fruits (*Dacus sp*, *Bactrocera dorsalis*, *Ceratitis sp*) ont été constatées sur le jujubier amélioré à Ségou, les cultures de concombre à Kayes (Nioro du sahel) ainsi que sur des manguiers et orangers dans la Région de Koulikoro (Kati, Dioila). Les densités variaient entre 10 à 12 ind/arbre. Au total, 28 ha ont été prospectés sur lesquels 10 ha infestés ont été traités avec 10 litres de Chlorpiriphos Ethyl 480 CE.



Adulte de *Bactrocera dorsalis*

2.9. Les thrips

Des colonies de thrips par endroits (*Thrips tabaci*) ont été observées sur 25 ha d'oignons prospectés à Dara, Cercle de Kati et à Banantoumou dans le Cercle de Kati et à Banantoumou dans le Cercle de Bougouni.



Dégâts de thrips sur le chou

Il a été infesté 24 ha. Les interventions chimiques ont été effectuées sur 14 ha avec 140 litres de solution de Neem plus l'eau savonneuse.

2.10. Les termites

Des attaques de termites ont été enregistrées sur les cultures de piment, d'oignon et de Diakhatou dans la Région de Sikasso (Koutiala, Yanfolila) et de patate dans la Région de Gao (Ansongo). Sur un total de 106 ha prospectés, 24 ha ont été infestés sur lesquels 19 ha ont été traités avec 19 litres de lambda super 2,5 EC. Des conseils ont été prodigués aux producteurs relatifs au maintien de l'humidité auprès des cultures ; la localisation des termitières et leur destruction.



Colonie de termites

2.11. Les oiseaux granivores

Des mouvements de *Quelea quelea* et de *Passer luteus* ont été régulièrement observés sur le sorgho de décrue, le riz, dans les Régions de Koulikoro (Nara), de Ségou (Niono) et de Gao (Ansongo et Bourem).



Quelea quelea

Par la pratique du gardiennage des champs et des récoltes précoces, conseillés aux producteurs, les pertes de récoltes ont été minimisées, éteignant ainsi la psychose créée chez les producteurs. Au total sur 59 ha prospectés près de 28 ha de dortoir ont été recensés à Ansongo et Bourem.

2.12. Les rongeurs

Des attaques de rongeurs (*Arvicanthus niloticus* et *Mastomys sp*) ont été observées sur la plaine de riz de San Ouest dans la Région de Ségou, les pépinières de riz du périmètre de l'ADRS (Manantali et Bafoulabé) ainsi que sur les cultures maraichères dans les régions de Kayes (Bafoulabé, Yélimané), de Tombouctou (Tombouctou) et de Gao (Gao, Ansongo). Les densités ont été de 8 à 10 individus au 100 mètres linéaires par endroits. De légers dégâts ont été occasionnés sur les cultures. Au total, 264 ha ont été prospectés sur lesquels 144 ha infestés et 69 ha ont été traités avec des appâts de Belgarat. L'application de méthodes alternatives de lutte (piégeage, battues physiques et excavation) a été prodiguée aux producteurs.



Arvicanthus niloticus

1.13. Les nuisibles des denrées stockées

Un suivi dans les banques de céréales a permis de constater une bonne santé des denrées stockées, 6 magasins visités dans la région de Ségou contenant 33,2 tonnes de mil, sorgho, riz paddy et maïs.

3. TENUE DE L'ATELIER RÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT EN TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LES MOUCHES DE FRUITS

Quatre agents de l'OPV, ont bénéficié d'un renforcement des capacités en techniques de lutte intensive et intégrée contre les mouches des fruits, grâce au financement du projet Régional de lutte contre les mouches des fruits de la CEDEAO. Cet atelier régional a eu lieu à Korhogo (République de Côte d'Ivoire) du 2 au 9 Avril 2016 et a regroupé 16 participants provenant de 4 pays (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal). Les formateurs au cours de l'atelier ont présenté, la problématique du contrôle des mouches des fruits qui constituent un frein à la promotion de la filière mangue dans nos pays et les milliers de tonnes de mangues rejetés chaque



Différentes techniques de lutte contre les mouches des fruits

année à cause de la présence des mouches,(insecte de quarantaine).

La formation était animée par Dr. Hala N'KLO et une équipe de trois personnes dont un systématicien qui a présenté les espèces de mouches et les types de piégeages, un formateur sur l'augmentorium, la lutte biologique et un formateur sur la pratique d'utilisation du succès appât.

La formation a porté sur cinq (5) modules: la reconnaissance des mouches des fruits, dégâts et hôtes, la Bio-écologie des mouches des fruits la Lutte contre les mouches des fruits ; la Prévention contre les mouches des fruits ; la stratégie de lutte contre les mouches des fruits Chaque module était illustré par des animations pédagogiques en image qui permettaient aux participants de mieux comprendre et assimiler les thèmes échangés.



Photo de famille des participants

4. DIFFUSION DE L'INFORMATION PHYTOSANITAIRE

Au cours du trimestre, des bulletins phytosanitaires mensuels ont été produits par les Services régionaux de protection des végétaux et ventilés aux partenaires régionaux afin de sensibiliser les producteurs sur la gestion des nuisibles des cultures et des denrées stockées.

Au niveau national, des articles de presse sur la 12ème Session du Conseil d'administration de l'OPV ont été publiés et diffusés dans les journaux de la place (les Echos, l'Indépendant, l'Essor, l'Informateur, tjikan, la Nouvelle Patrie, l'œil du peuple) et à la télévision Nationale.

5. PARTENARIAT

Dans le cadre du partenariat, le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), a appuyé l'OPV au financement de la mise en œuvre des activités de surveillance et de production de bulletins phytosanitaires.

6. PERSPECTIVES

Les activités du deuxième trimestre seront consacrées à la poursuite des activités de prospections phytosanitaires et de lutte contre les nuisibles des cultures, des pâturages et des récoltes, des appuis conseils au niveau des producteurs pour leur permettre de mieux protéger leurs cultures, de la formation des brigades villageoises, des agents d'appui conseils, du personnel de l'administration et des élus locaux.

Une mission de supervision et de suivi évaluation des activités sera aussi exécutée.

7. PAGE NOIRE

La Direction de l'OPV et toute la famille du Développement Rural particulièrement celle de la Région de Sikasso ont été endeuillées par la perte de Monsieur Sidiki Sangaré, ex Chef du Service Régional de la protection des Végétaux de Sikasso décédé le 16 Janvier 2016. Agent humble et très sociable, Monsieur Sangaré a assumé avec abnégation et dévouement ses fonctions d'agent à Chef de Service Régional de la Protection des Végétaux pendant près de trente (30) ans. Que le tout Puissant l'accueille dans son paradis éternel.



Bonne et Heureuse Année 2016

